

Devis Technique - Salle de concert de l'Arquemuse

Pour nous joindre :

Info@arquemuse.com Téléphone : +1-418-525-6387

Adresse de la salle :

151A Rue Saint-François Est, Québec, QC, G1K 2Y6

Adresse postale :

160, rue Saint-Joseph Est, Québec, QC, G1K 3A7

Capacité :

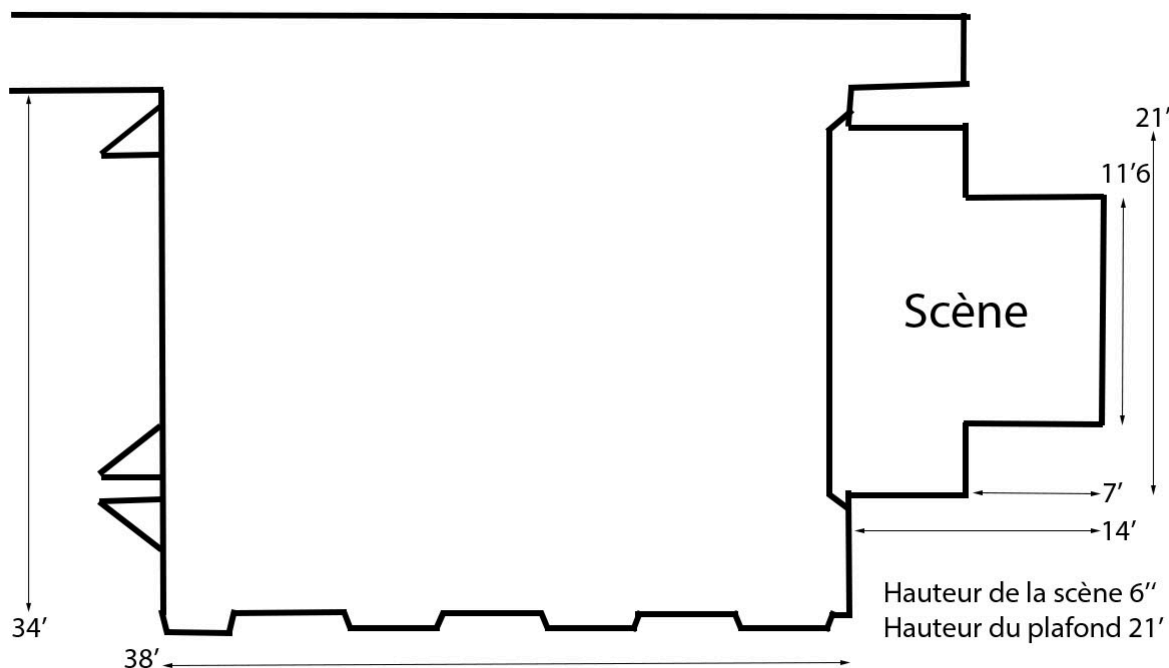
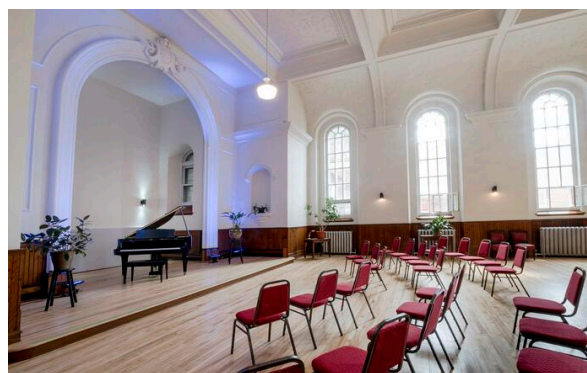
150 personnes assises

Dimensions de la salle :

Longueur : 38'

(52' jusqu'au fond de la scène)

Largeur : 34'



Scène :

Planche de contreplaqué laqué de hauteur de 6".

Habillage de scène :

Rideaux de fond de scène : blanc avec plis

Électricité :

- Scène : 6 x 15A : 120V 60Hz
- Salle : 8 X 15A : 120V 60Hz

Accrochage :

Aucun pour le moment

Loge :

Locaux de pratique disponibles comme loge.

Éclairage / Lumières :

- Console X-Series / X-512 Controller 16 canaux
- 4 X Projecteur LEKO
- 4 X LED COLORBLAST
- 2 X 3 Parnels sur pied
- Spots LEKO et LED supplémentaires disponibles au besoin

Sonorisation (Kit supplémentaires disponible sur demande) :

- X32-Core & Midas DL-32, 32 entrées contrôlée iPad
- Mackie CFX16 MKII - 16 canaux avec effets
- TAPCO Mix 260fx - 8 channels
- 8 x Caisses préamplifiées

Microphones (Micros supplémentaires disponible sur demande) :

- 10 x Shure SM58
- 6 x Shure SM57
- 2 x Sennheiser e906
- 3 x Sennheiser e904
- 1 x Audix D6
- 1 x Omega BD
- 2 x Sennheiser MD421
- 1 x Clip Shure Beta98
- 2 x Condensateurs AKG 214
- 1 x Neumann KM184
- 2 x Sans-fils baton
- 1 x micro avec switch
- 1 x PG51

Accessoires & instruments :

- 24 lutrins
- 12 x trépieds de micros
- Piano Boston Steinway
- Batterie Yamaha jazz
- Ampli de basse Ampeg
- Amplis de guitare variés
- Supports d'instruments
- Guitares et basses
- Djembes

Autres instruments disponibles sur demande

Santé et Sécurité :

Environnement sans fumée conformément à la réglementation provinciale, veuillez noter qu'il est strictement interdit de fumer dans les endroits publics, incluant les salles de spectacles. A cet effet, voici un résumé de la Loi Québécoise : Article 43 L'Administration de la salle de concerts peut se voir amender de 400\$ à 4000\$ pour une première offense, et de 1000\$ à 10000\$ pour une seconde offense si elle est jugée responsable de ne pas avoir fait respecter la loi.

Effets pyrotechniques

Les effets et pièces pyrotechniques (explosifs) sont PROHIBÉS. Effets de flammes et jeux de feu Le producteur d'un événement qui désire retenir les services d'un manipulateur de flammes (cracheur ou jongleur de feu) doit, au préalable, obtenir une autorisation écrite de la direction et un permis du Service des incendies de la ville de Québec. Les effets de flamme ne sont pas définis comme explosifs selon la Loi sur les explosifs. Les détails complets concernant le type d'effets, la séquence d'utilisation et un plan de la scène seront exigés. De plus, le manipulateur d'effets doit détenir le niveau de certification requis conformément à la législation fédérale. En l'absence d'un permis et d'une certification valide du service des incendies, la Direction devra empêcher la tenue d'effets. Des frais peuvent être exigés pour le ménage, la remise en place de la salle ou pour tous dommages causés par une prestation. Sources d'inflammation : Il est interdit de produire des flammes nues, des étincelles ou de la chaleur à l'aide d'un dispositif. Les chandelles et les lampes à paraffine doivent faire l'objet d'une demande d'approbation auprès du Locataire. Elles devront être montées sur des supports incombustibles et être placées dans un récipient dépassant, au minimum de 3,8 cm (1,5 po) la hauteur de la flamme.

Ignifugation

Le Locataire doit ignifuger tous les éléments scénographiques utilisés dans les lieux loués afin de s'assurer que les matériaux passent le test de l'exposition à la flamme d'allumette de la norme NFPA-701, "Fire tests for Flame-Resistant Textiles and Films". La Direction se réserve le droit d'effectuer ce test en tout temps afin de s'assurer de l'efficacité de l'ignifugation.

Accrochage (Rigging)

Le locateur doit approuver les accrochages de tous types : Artistiques, acrobatiques ou équipements. Dans certains cas, un plan approuvé par un ingénieur sera exigé. Accès à la scène et sécurité Pour des raisons de sécurité, l'accès à la scène n'est possible qu'en présence d'un ou plusieurs membres du personnel du Locateur.

Informations utiles :

Québec est la capitale nationale de la province de Québec. En 2023, la ville de Québec compte environ 800 000 habitants. Essentiellement francophone, la ville de Québec compte un grand pourcentage de personnes maîtrisant aussi l'anglais.

Aéroport :

Le nom officiel de l'aéroport international de Québec est Jean Lesage. Le code international de l'aéroport est YQB. La distance entre l'aéroport et la ville de Québec est d'environ 20 km. À partir de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec, des services de transport collectif sont à votre portée pour accéder au centre-ville ou à tout autre emplacement de la ville.

Services de taxi :

Taxi Coop Québec :

+1-418-525-5191

admin@taxicoop-quebec.com

Taxi Coop Sainte-Foy-Sillery :

+1-418-653-7777

info@taxicoopstefoysillery.com

Taxi Laurier :

+1-418-651-2727

contact@taxilaurier.com

Uber :

<https://uber.com>